

Vers un PPI unique pour le Cotentin : proposition CRILAN, Greenpeace, CREPAN-FNE



Mesdames et Messieurs les
maires, conseillers municipaux,
élus de la Communauté
d'agglomération du Cotentin

Valognes le 27 juin 2019

Nous avons découvert fin 2018 le nouveau PPI (Plan Particulier d'Intervention) relatif à la Centrale nucléaire de Flamanville suite à son extension à 20 km. La presse et les associations antinucléaires et critiques n'ont pas manqué de souligner l'existence d'une ligne de démarcation nucléaire isolant le Cotentin du reste du Pays. La Préfecture a organisé 3 réunions publiques dans le rayon des 5 km. Nous sommes engagés dans plusieurs réunions publiques sur le territoire du Cotentin afin d'informer la population et d'échanger. Les maires apparaissent en première ligne pour l'alerte des populations et la gestion locale d'une crise nucléaire. En tant que membres des CLIs, nous voulons susciter une réflexion et pourquoi pas un engagement sur la prévention d'un accident nucléaire avec un seul et même PPI pour le Cotentin. C'est la raison de ce document

« Il faut imaginer qu'un accident de type Fukushima puisse survenir en Europe »

Même si notre pays n'a pas connu de catastrophe nucléaire, c'est en ces termes qu'en 2016 le président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, Pierre-Franck Chevet, déplorait le manque de prise de conscience des risques. Les accidents survenus à Tchernobyl et Fukushima ont entraîné des déplacements de populations dans un rayon supérieur à 50 km.

Le Cotentin avec ses 3 installations actives est une des zones les plus nucléarisées au monde. Celles-ci se situant dans un rayon restreint concernent toute sa population.

Dans un contexte de fragilité de la filière du retraitement des combustibles usés, le vieillissement des installations nucléaires de la Hague caractérise un site voué au démantèlement (UP 2 400) et aux reprises de déchets coupables de pollutions notamment au plutonium (Silo 130) révélé par l'ACRO.

A Flamanville nous assistons plus à un rafistolage des vieux réacteurs qu'à un grand carénage, pour preuve les générateurs de vapeur à bout de souffle qui devaient être changés en 2017...

A ce tableau s'ajoutent les multiples non conformités de l'EPR qu'EDF s'obstine à vouloir mettre en service malgré l'envolée du coût.

Avant de laisser charger l'EPR pensez à nos familles, à nos enfants, à nos personnes âgées

qui seraient condamnés à survivre malades et stigmatisés par le reste de notre pays. Le PPI nous montre déjà que nous serions administrés par les autorités civiles et militaires qui pourraient nous déplacer ou nous intimider de vivre dans un environnement contaminé. Il faut savoir que les populations déplacées lors des accidents de Fukushima et Tchernobyl étaient considérées comme pestiférées.

Si nous devons rester confinés derrière la ligne de démarcation Carentan-Périers-Lessay, pudiquement nommée « ligne d'arrêt hermétique » puis « ligne de pré-accueil et d'information » nous refusons d'être réduits à l'état de cobayes condamnés à vivre en environnement contaminé...

Si nous devons nous exiler, qu'ont prévu les autorités pour notre vie future de migrants afin de nous indemniser de nos biens à jamais perdus ?

Pensez aux conséquences économiques d'un accident : outre la perte des emplois ici et la catastrophe économique qui suivrait, on sait désormais que les finances de notre pays ne

Vers un PPI unique pour le Cotentin : proposition CRILAN, Greenpeace, CREPAN-FNE

suffiraient pas. Toute notre vie serait bouleversée : nos familles éclatées, nos patrimoines souvent constitués de maisons achetées à crédit seraient définitivement anéantis car non assurables ; il ne nous resterait que nos dettes.

En tant qu'élus de nos collectivités, vous avez la possibilité et le devoir de préserver les intérêts de la population qui vous fait confiance.

Ceux d'entre vous qui sont allés à Fukushima ont pu, comme nous, constater le drame humain des populations exilées, les communes presque sans habitants et les activités économiques anéanties.

Il nous faudra bien sortir du nucléaire et plus vite cette décision sera prise, plus vite nous écarterons de notre pays le risque d'un accident nucléaire majeur qu'une étude statistique pointe déjà sur 4 sites sensibles en France dont deux en Vallée du Rhône, un dans l'est, un autre dans le Nord de la France (1).

En tant qu'élus de nos collectivités vous pouvez faire évoluer les PPI du Cotentin

Dans le PPI que nous souhaitons porter à la connaissance de l'ensemble des communes du Cotentin soit au nord de la ligne de démarcation Lessay-Périers-Carentan, il s'agirait d'optimiser les actions préventives en mettant en œuvre un seul PPI Cotentin pour toutes les installations nucléaires de la presqu'île et portant sur :

- Les plans communaux de sauvegarde (PCS) placés sous la responsabilité des maires et dont les fiches-action intégreraient le risque nucléaire.
- Les plans particuliers de mise en sécurité des enfants des écoles (PPMS)
- La distribution d'iode, etc.

Notre proposition s'inscrit dans le cadre cohérent du Cotentin. Mais en cas d'accident majeur cette démarche pourrait bien entendu aller au-delà de la Zone Cotentin : le « retour d'expérience » de Fukushima a démontré que la zone potentiellement contaminée peut s'étendre jusqu'à 250KM et que Tokyo a failli être évacué.

Conclusion :

En nous adressant aux élus des collectivités et intercommunalités au-delà de la ligne Lessay-Périers-Carentan, nous appelons à une cohérence territoriale en matière de prévention du risque nucléaire.

Conscients que l'anticipation peut contribuer à la sécurité des populations de la presqu'île, nous espérons que la démarche de responsabilité des élus puisse croiser les obligations des Pouvoirs Publics en charge des PPI avec les propositions volontaristes des associations environnementales. Nous sommes à votre disposition pour engager ce dialogue.

La CLI de Flamanville où les élus sont largement représentés est un des lieux à votre disposition pour vous informer et vous exprimer.

Enfin, il nous semble naturel de vous informer de la démarche de pétitions contre le démarrage de l'EPR que nous avons engagée en mars 2019 et qui vous sera adressée.

D'avance nous vous remercions pour votre attention et le soutien que vous pourrez apporter aux habitants du Cotentin en prenant en compte un PPI adapté au territoire et en vous opposant au démarrage de l'EPR.

ACRO : Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest

CRILAN : Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire

CREPAN-FNE : Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie-France Nature Environnement

Greenpeace

(1): <https://www.mediapart.fr/journal/france/140918/nucleaire-nouvelles-questions-sur-la-surete-des-centrales>